

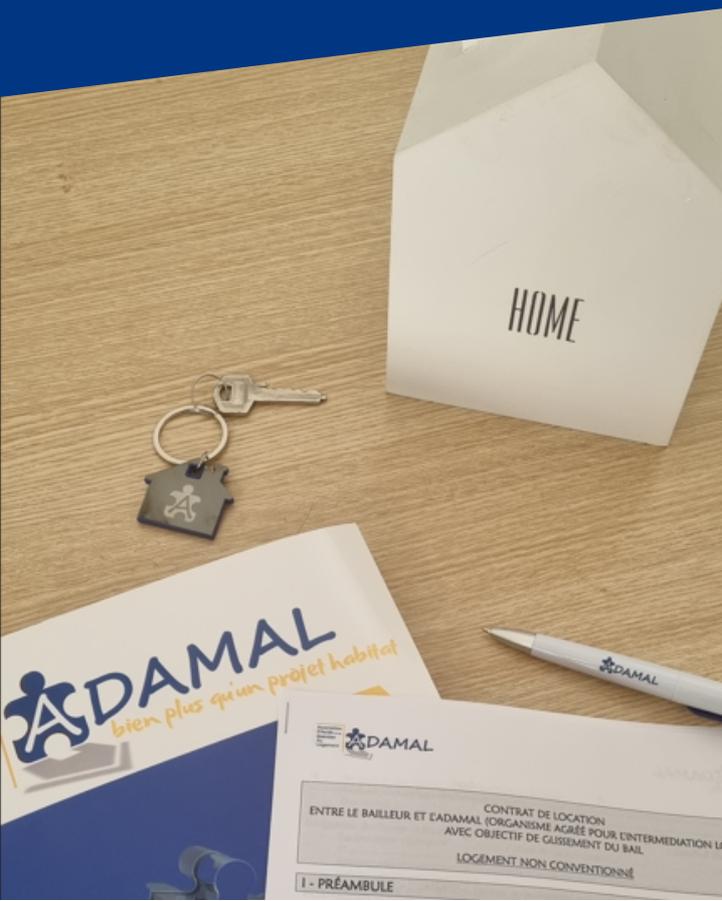
# LE BAIL GLISSANT

Un dispositif  
Location / Sous-location  
financé par l'État



**PROPRIÉTAIRES,  
LOUEZ MALIN !**

**CONFIEZ-NOUS  
VOTRE LOGEMENT  
EN TOUTE  
SÉRÉNITÉ !**



# Tranquillité, sécurité et facilité pour louer votre logement

- Vous avez un ou plusieurs bien(s) à louer sur le Territoire du Pays Salonais ou sur le Territoire Istres Ouest Provence ?
- Vous souhaitez une gestion paisible et sécurisée dans une démarche citoyenne et solidaire ?
- Vous êtes désireux de minorer votre base imposable ?

## L'ADAMAL s'engage dans

- La recherche et la sélection du sous-locataire après étude de solvabilité
- L'entrée du sous-locataire : rédaction du bail et réalisation de l'état des lieux
- Le suivi de la gestion locative y compris sinistres ou réparations incombant au locataire

## Les services et avantages « Louez Malin »

Vous déléguez gratuitement la gestion locative en confiant votre logement à notre association

L'ADAMAL est locataire la première année et garantit à ce titre le paiement intégral du loyer et la restitution du bien dans son état initial

Glissement du bail à l'issue de la première année

Vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux si conventionnement ANAH

- Une veille auprès du sous-locataire durant toute la sous-location

Pour nous contacter

89 Boulevard Aristide Briand  
13300 SALON DE PROVENCE

[accueil.salon@adamal.org](mailto:accueil.salon@adamal.org)

04 90 56 09 65